



Groupe d'Action Locale
Avallonnais

Compte-rendu consultation écrite
Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Avallonnais

Une consultation écrite du Comité de Programmation du GAL Avallonnais a été lancée le 5 mars 2020 à 15 heures 08.

Cette consultation sollicitait l'avis du Comité de Programmation concernant des modifications nécessaires sur la fiche action n°1.

Conformément au Règlement Intérieur du Comité de Programmation les e-mails sont envoyés avec accusé de réception et un délai de 5 jours francs (non compris la date d'envoi du mail) est donné aux membres pour apporter une réponse, soit le 10 mars à 24h.

Les e-mails de consultation comportaient une pièce jointe : la fiche action n°1 avec une colonne observations.

Les contributions des membres sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Membre	Qualité	Collège	Date / heure réponse	Avis
MARCHAND Jérôme	Titulaire	Privé	05/03/2020 à 16h59	favorable
IDES Didier	Titulaire	Public	05/03/2020 à 18h35	favorable
BARBARO Jean-Marie	Titulaire	Privé	06/03/2020 à 8h59	favorable
DELORME Gérard	Titulaire	Public	06/03/2020 à 18h01	Lu
CHAMPEAUX Claudie	Titulaire	Public	09/03/2020 à 9h58	favorable
NAULOT François-Xavier	Titulaire	Privé	09/03/2020 à 16h10	favorable
CASSIN Gilbert	Titulaire	Privé	09/03/2020 à 16h53	favorable
BAKRY Annick	Titulaire	Privé	09/03/2020 à 17h12	favorable
BORSATO Arlette	Titulaire	Privé	09/03/2020 à 17h15	favorable
LABOSSE Nathalie	Titulaire	Public	09/03/2020 à 18h36	favorable
GERMAIN Pascal	Titulaire	Public	10/03/2020 à 9h53	favorable

Conformément au Règlement Intérieur, lorsque les accusés de réception sont notifiés, la réponse du membre est considérée comme effective et validant la proposition soumise.

Ont été reçus 10 avis favorables et 1 accusé de réception.

En conclusion le Comité de Programmation **donne un AVIS FAVORABLE** à la modification de la fiche action n° 1 avec 11 voix sur 11.

Le 10 mars 2020

Le Président du GAL Avallonnais
Pascal GERMAIN

